

République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction Générale de la Recherche
Scientifique
et du Développement Technologique

المديرية العامة للبحث
العلمي والتطوير التكنولوجي

N°: 455/DGRSDT/2016.

30 MAI 2016

**A Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements
d'enseignement supérieur**

Objet : évaluation triennale 2013-2014-2015 des entités de recherche.

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a été mis sur le site de la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique (DGRSDT) http://www.dgrsdt.dz/dprep/doc/Bilan_activit%C3%A9s_equipe_de_recherche.xlsm un canevas du bilan d'activités de recherche des entités de recherche (équipes et laboratoires).

Afin de procéder à l'évaluation triennale des entités de recherche, il est mis à disposition des chefs d'équipes, le bilan d'activités qu'ils doivent remplir pour les années 2013, 2014 et 2015.

Pour pouvoir utiliser ce fichier Excel, il faut :

- Activer les macros ;
- Cliquer sur chaque cellule pour savoir s'il y a un ascenseur qui permet de remplir directement ou de sélectionner l'élément à mettre dans la rubrique.

Une fois ce document rempli, les chefs des équipes sont tenus de le transmettre selon le domaine d'activité qui leur a été attribuée selon le code de l'équipe (voir <http://www.dgrsdt.dz/dprep/doc/Codification.zip>) à l'adresse e-mail mesrs.dz. La liste des domaines est donnée ci-dessous :

1. Laboratoire Mathématiques, à envoyer à labo&m&2016@mesrs.dz ;
2. Laboratoire Physique, à envoyer à labo&p&2016@mesrs.dz ;
3. Laboratoire Chimie, à envoyer à labo&c&2016@mesrs.dz ;
4. Laboratoire Ingénierie, à envoyer à labo&i&2016@mesrs.dz ;
5. Laboratoire SNV biologie, à envoyer à labo&b&2016@mesrs.dz ;
6. Laboratoire S. de la terre, à envoyer à labo&t&2016@mesrs.dz ;
7. Laboratoire S. Humaines, à envoyer à labo&h&2016@mesrs.dz ;



8. Laboratoire S. Sociales, à envoyer à labo&s&2016@mesrs.dz ;
9. Laboratoire Multidisciplinaire, à envoyer à labo&z&2016@mesrs.dz ;

Le transfert du fichier doit obligatoirement mettre en copie le **directeur du laboratoire** et le **vice-recteur chargé de la recherche**. Ce document doit être transmis avant le 1^{er} Juillet 2016.

Recommandations :

- Chaque équipe de recherche doit générer sa propre page web. Et doit réserver un espace restreint pour que les experts puissent accéder aux fichiers, bilans, PV's, justificatifs,
- Les directeurs des laboratoires sont tenus de remplir le bilan des laboratoires et réserver un espace à accès restreint.
- Une fois les bilans transmis, on ne procédera à l'évaluation que pour les équipes et les laboratoires ayant une conformité administrative convenue (dans la liste verte de la DGRSDT).

Aussi, je vous prie de bien vouloir assurer une large diffusion auprès des directeurs de laboratoire concernés ainsi que des chefs d'équipes relevant de votre établissement.

NB. Une note plus détaillée sera postée sur le site de la DGRSDT bientôt.

Cordiales salutations.

